

Photo © Clément Teulières

## Illuminations période des fêtes

En cette période où le développement durable est une priorité, il est nécessaire de faire des choix qui permettent de réduire la consommation énergétique communale. Nous avons ainsi décidé l'extinction nocturne de l'éclairage public et le remplacement des équipements par des dispositifs moins énergivores. Quel sort fallait-il maintenant donner aux illuminations de Noël ? Nous avons choisi de continuer à marquer ce temps de fêtes, modestement, à notre échelle en réinstallant les dispositifs de l'année dernière aux mêmes lieux. C'est donc début décembre que l'entreprise SDEL installée sur notre commune a paré la zone des commerces de l'avenue de Millau.

## EDITORIAL



2020 s'est achevé, et 2021 qui nous accueille, nous offrira, j'en suis persuadé, une année bien plus sereine et conforme à ce que chacun de nous peut en espérer. J'espère qu'elle sera pour vous belle et heureuse. Je ne reviendrai pas sur la situation sanitaire qui hante nos jours et nous prive encore aujourd'hui de la vie ordinaire à laquelle nous aspirons, faite de belles rencontres et d'échanges.

Cette année, le rituel de la cérémonie des vœux adressés aux Monastériennes et Monastériens n'a pas eu lieu. Habituellement rassemblés dans la salle polyvalente du plateau du Puech, nous vous y accueillons et, précédant un convivial buffet, l'équipe municipale y dresse le bilan de l'année passée et trace les perspectives de celle à venir. Nous en sommes privés, mais c'est à travers ce bulletin municipal que nous gardons le lien avec vous.

La nouvelle équipe municipale est maintenant bien installée et la passation s'est faite, malgré le contexte, dans de très bonnes conditions. Depuis nous travaillons à la réalisation du programme sur lequel vous avez bien voulu nous faire confiance. Comme nous l'avions annoncé, la sécurisation des axes routiers qui traversent notre commune reste notre préoccupation essentielle. Tandis que Rodez Agglomération débute des études au niveau de l'avenue des Arcades, le conseil départemental vient de nous présenter un projet d'aménagement du giratoire prévu à l'intersection de l'avenue de Millau et la route des Attizals, aménagement qui intégrera la sécurisation piétonnière du Pont Neuf. Si tout se passe bien, les travaux pourraient débuter au printemps de cette année 2021. Une réflexion est aussi engagée sur le cœur historique du village pour tenter de parvenir à faire cohabiter de façon plus sereine automobile, piétons et vélos. Sur le plateau du Puech, le conseil départemental devrait là encore nous remettre très prochainement une proposition de dispositifs de ralentissement de la circulation depuis le haut de la côte du Puech jusqu'à la sortie de ville. Ce sont là des projets que nous sommes tous impatients de voir aboutir.

Concernant les bâtiments publics, nous espérons, dans le cadre du plan de relance, obtenir des financements pour rénover énergétiquement le centre social. L'ambitieux chantier de restructuration et d'agrandissement de l'école reste d'actualité et devrait débuter au printemps prochain.

Voilà donc, en quelques lignes, décliné un certain nombre des travaux structurants que nous comptons mener sur la commune en ce début de mandat. Mais au-delà de ces chantiers, comme nous l'avions aussi annoncé dans notre programme, nous voulons rester à votre écoute et répondre au mieux à vos attentes. Nous nous engageons à tout faire pour rechercher avec vous en 2021 le meilleur pour notre commune.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, je vous renouvelle pour cette nouvelle année nos meilleurs vœux de bonheur et santé, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

## Conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre 2020

Le conseil d'école du premier trimestre s'est déroulé le 5 novembre 2020 en présence de la directrice de l'école, de l'équipe enseignante, des représentants des parents d'élèves, du DDEN et de l'adjointe au maire en charge des affaires scolaires.

Les points suivants ont été abordés :

### ► Mise en place d'un nouveau protocole sanitaire.

- À la rentrée de novembre des barrières et des panneaux de signalisation ont été placés à l'entrée et dans l'école afin de respecter un sens de circulation. Une salle de garderie supplémentaire a été ouverte pour les élèves de CE-CM afin d'éviter le brassage entre ceux-ci et les élèves de maternelle-CP.

- Ce protocole sanitaire a aussi été respecté à la cantine avec deux services répartis sur les deux salles afin de respecter la distanciation physique ; un premier service pour les élèves de CP-maternelle et un second service pour les autres. Les agents de la municipalité désinfectent les tables entre les deux services.

- Les élèves à partir du CP portent un masque.



### ► Les projets de l'école :

Réalisation d'une fresque pour le préau de l'école avec l'artiste Florian Melloul à laquelle tous les élèves de l'école ont participé. Réalisée sur le thème animalier, l'exercice a permis aux enfants de s'exprimer et de peindre tout en respectant une charte graphique déterminée. La fresque sera inaugurée au printemps.

Intervention du Syndicat Mixte du Bassin versant Aveyron Amont (SMBV2A) auprès des élèves de CM2, afin de leur faire découvrir l'écosystème de la rivière sa dynamique, la diversité de ses habitats et leurs occupants. Par le biais de cette animation intitulée « Mon école, mon cours d'eau » les élèves ont pris conscience du devenir des eaux de ruissellement des rues. Ainsi qu'ils l'ont inscrit à côté de la bouche d'égout de l'école, ils savent dorénavant qu'il faut « Ne rien vider, ne rien jeter. La rivière commence ICI ».

Intervention d'un auteur de livres pour enfants François Delebecque auprès des élèves de maternelle dans le cadre du festival de littérature de jeunesse de Sainte Radegonde. L'auteur a présenté des photos à partir desquelles il construit ses livres. Les élèves ont ensuite tracé des silhouettes à l'aide de pochoirs comme dans les albums de l'auteur.

Projet anglais : une intervenante anglaise Michaela Lisney intervient toute l'année auprès de tous les élèves de l'école les lundis après-midi.



## Une équipe municipale très dévouée

Qu'il nous soit permis de remercier nos employées municipales qui se sont fortement mobilisées pour préparer la rentrée scolaire, en collaboration avec les enseignantes et avec l'appui des services techniques. Elles font en sorte que les enfants soient accueillis au sein de l'école en toute sécurité et puissent prendre leurs repas dans le respect des règles sanitaires. Leur implication d'ordinaire très forte, s'est révélée sans faille depuis le début de la crise sanitaire.



Alexandra



Annie



Béatrice



Eliette



Eugénie



Françoise



Françoise

## L'APE « sur les rails » pour 2020/2021

L'Association des Parents d'Elèves a tenu son assemblée générale en octobre, l'occasion de revenir sur les actions menées durant la précédente année scolaire mais aussi d'envisager quelques perspectives pour celle en cours.

En 2019/2020, 3 principales opérations ont été menées : la bourse aux jouets et vêtements d'enfants, la vente de chocolats de Noël et le quine.

Les manifestations du dernier trimestre scolaire ont été impactées par le confinement et les restrictions sanitaires. Les « grands » de l'école n'ont pas pu profiter de leur séjour dans les Pyrénées, la vente des chocolats de Pâques et la kermesse de fin d'année n'ont pu avoir lieu.

Cette année scolaire s'annonce peu propice à l'organisation de rassemblements mais l'APE entend bien rester active en aidant les projets portés par l'équipe enseignante. La reconduction de l'opération « Chocolats de Noël » a obtenu un beau succès et les organisations d'un quine et de la kermesse sont planifiées.

Pour toute question ou demande de renseignement, l'équipe de l'APE peut être jointe par mail à l'adresse suivante :

[ape.ecole4rives@gmail.com](mailto:ape.ecole4rives@gmail.com)



Nouveau bureau de gauche à droite :  
Bertrand Vène (*secrétaire*),  
Anthony Fau (*trésorier*),  
Julien Barthe (*président*),  
Benjamin Calvet (*vice-président*)

## Les divers travaux de rénovation et d'entretien sur la commune.

### Sécurisation passages piétons



Afin de permettre la traversée avec un maximum de sécurité des routes de la commune, il est nécessaire d'entretenir régulièrement les passages piétons. Ils ont donc été repeints sur toutes les départementales courant novembre. Cet automne, les lignes médianes et les traçages des « cédez le passage » avait déjà été repeints.

Le passage en plateau traversant surélevé avenue de Millau, face à l'école, s'était détérioré côté sortie du bourg. Comme il aurait pu présenter un danger, les services du département l'ont remis en état et la commune a ensuite refait le marquage que les travaux avaient effacé.

### Sécurisation carrefours



Par habitude ou faute d'inattention, nous avons tendance à franchir les carrefours un peu vite, quitte à en oublier parfois les priorités à droite.

Suite aux signalements de riverains, il a été décidé et mis en place deux « cédez le passage » aux carrefours des avenues Bellevue et Amanès Biron, ainsi qu'à l'intersection de cette dernière et de l'impasse de l'Ensoleillée. Les priorités n'ont pas été modifiées mais seulement renforcées. Les premières réactions recueillies semblent en prouver l'efficacité.

### Entretien voirie

Comme chaque automne une entreprise mandatée par la mairie a procédé à la reprise des points dégradés sur certaines routes communales. Cet entretien se fait après un premier rebouchage des trous réalisé par les employés de mairie.

Le tracteur de la mairie équipé de l'épaveuse vient de terminer la campagne de nettoyage des accotements des voies en périphérie des zones urbanisées.

### Entretien espaces verts



L'entretien des massifs dans les différents quartiers a été réalisé par le personnel communal ainsi que le remplacement des plantes mortes.

### Bourg centre



Afin de pouvoir prétendre à des aides financières à l'investissement de la région Occitanie, les communes ont l'obligation de passer une convention dit contrat « Bourg Centre ». Ce fût le cas pour la création de la salle d'animation, du city stade ou de l'espace jeux du Puech. La rénovation à venir de l'école va aussi en bénéficier.

Afin de marquer ses interventions auprès des communes ayant contractualisé, la région a fait poser, à ses frais, des panneaux. Nous répondons ainsi à la question de certains d'entre vous à propos de ceux-ci apposés au niveau de la commune.

### Adhésion à Aveyron Ingénierie



Depuis l'automne dernier, la commune du Monastère est adhérente d'Aveyron Ingénierie.

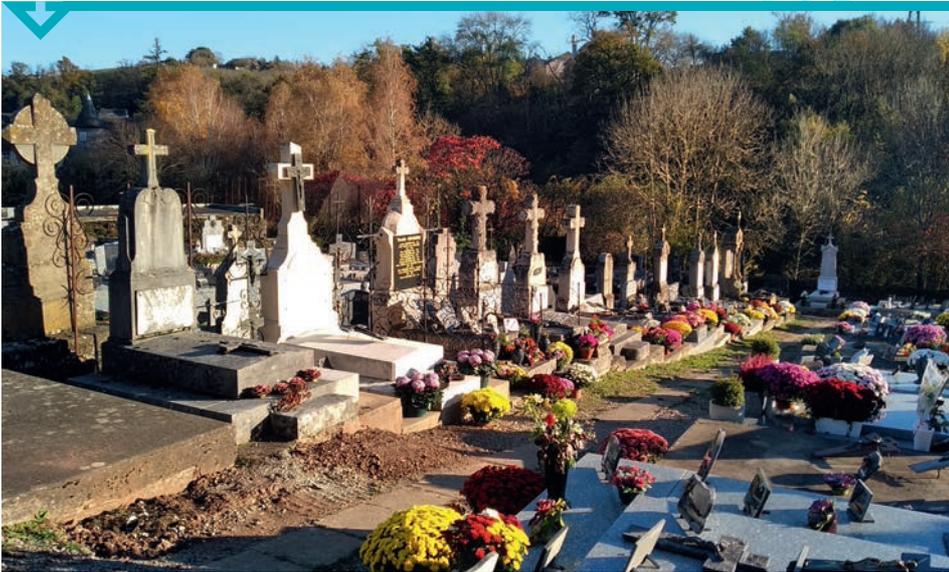
Il s'agit d'un Établissement Public Administratif, à dimension départementale, qui peut nous accompagner dans l'exercice de nos compétences en nous offrant notamment une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le lancement et la réalisation de nos projets. Nous avons fait le choix d'adhérer à cet établissement car il nous offre une expertise que notre commune ne possède pas, et cela dans plusieurs domaines sur lesquels nous aurons à intervenir sur ce mandat.

Ainsi nous serions susceptibles de faire appel à Aveyron Ingénierie pour :

- la création, l'extension ou la rénovation d'un équipement ou d'un bâtiment, pour un appui technique mais aussi des conseils et une assistance administrative à la passation des marchés
- l'adaptation de la gestion de la voirie et de la circulation après établissement d'un diagnostic de sécurité routière. Nous l'avons déjà sollicité pour une réflexion sur la sécurisation de l'avenue du Ségala et de l'avenue de l'Abbaye
- des conseils juridiques, administratifs mais aussi financiers afin de nous aider à solliciter des subventions
- des conseils pour agir sur l'environnement notamment par l'usage d'énergies renouvelables

Le coût de cette adhésion reste très contenu, 0,5 € par habitant, si l'on considère les services que cette organisme pourra nous rendre.

## La reprise des concessions funéraires en état d'abandon du cimetière de l'Abbaye est maintenant achevée



Les concessions de plus de trente ans d'existence, avec une dernière inhumation ayant eu lieu il y a plus de 10 ans, et à l'état d'abandon, peuvent faire l'objet d'une reprise par la collectivité.

Mais la démarche est complexe et longue. Il faut d'abord constater l'état d'abandon par un procès-verbal dressé sur place par

le maire. Ensuite, si le maire en a connaissance, il doit aviser descendants ou successeurs du concessionnaire par lettre recommandée. Faute d'adresse connue, l'avis est affiché à la mairie et à la porte du cimetière. Au bout de trois ans, lors du second constat, on pourra établir si des améliorations ont été apportées ou si les

dégradations constatées ont évolué. Si la concession est de nouveau entretenue, elle sort de la procédure. Dans le cas contraire, le maire saisit le conseil municipal afin de décider de la reprise ou non de la concession.

Une fois l'arrêté de reprise de la concession publié, il devient possible de procéder à l'exhumation des restes des personnes inhumées et de les disposer aussitôt dans un ossuaire.

A ce jour, l'ensemble de la procédure est achevé. 23 tombes ont été vidées, les ossements ont été déplacés vers un ossuaire bâti à cet effet. Le cimetière de l'Abbaye étant situé en zone Sites Protégés Remarquables, l'architecte des Bâtiments de France nous a demandé de maintenir en l'état un certain nombre de stèles et bâtis dont il a jugé le caractère patrimonial intéressant. Nous l'avons fait lorsque cela a été possible. De nouvelles concessions peuvent donc désormais être conclues sur l'ensemble des tombes reprises.

Le coût de l'opération sera partiellement compensé par la revente des concessions.

## Bâtiment SDEL

En 1988, la commune du Monastère construisait sur le Puech un bâtiment destiné à accueillir CGEE ALSTHOM, entreprise installée jusqu'alors avenue de Millau. Devenue en 1997 CEGELEC Sud-Ouest, puis SDEL Massif Central en 2018 suite à une réorganisation interne du groupe VINCI Energies, cette société est donc installée sur Le Monastère depuis 22 années, témoignant ainsi de son attachement à la commune, mais aussi des qualités fonctionnelles du bâtiment que lui loue actuellement la mairie.

Depuis le premier bail, plusieurs agrandissements et aménagements de locaux ont été nécessaires afin de maintenir le bâtiment au niveau attendu. Nous devons souligner la remarquable entente entre les municipalités successives et cette entreprise pour décider des modes de financement les plus adaptés. Ainsi, certains travaux ont été pris en charge par SDEL moyennant une baisse de loyer, d'autres par la municipalité, avec en contrepartie une augmentation de ce même loyer.

Cette dernière solution a été retenue pour l'agrandissement qui vient de s'achever. L'augmentation importante de l'activité de l'entreprise, par suite de la prise d'un marché fibre optique, a rendu les locaux trop exigus. La réalisation de travaux complémentaires a ainsi été validée en lien avec la mairie qui a accepté de les financer, excepté le lot électricité et climatisation, en contrepartie d'une augmentation du loyer. Ces travaux portent sur la création d'une nouvelle salle de réunion, d'une extension du magasin, de la réfection de deux salles de bureaux et de l'aménagement du parc.

La mairie a financé ces travaux par le biais d'un prêt de 200 900 € qui sera intégralement remboursé par SDEL sur les 10 années à venir par une augmentation de loyer.

Nous sommes heureux d'accompagner cette entreprise dans sa croissance et remercions SDEL, en la personne de son directeur, M. Turlan, d'avoir choisi de demeurer sur notre commune pour y développer son activité.



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Quoi de neuf à l'AGAS depuis la rentrée de septembre ?

Comme toutes les associations l'AGAS subit les conséquences de la crise sanitaire. Malgré cela, les activités se sont poursuivies dans le respect des règles sanitaires les plus strictes. L'AGAS nous communique le bilan des activités.



## Centre de loisirs La Grange 2.0

La Grange 2.0 accueille entre 40 et 60 enfants. Aude dirige l'équipe, épaulée de Julie et Lucas, animateurs référents et Aurélie, Fabrino, Melvyn et Martin. Pendant les vacances d'automne, Julie a brillamment dirigé le centre de loisirs dans le cadre de son stage de direction. En marge des activités classiques, l'équipe a proposé aux enfants la découverte de nouveaux sports (Kin-ball, ultimate...), la sensibilisation aux situations de handicap à travers les pratiques d'handisports, les fêtes traditionnelles dans le monde et la création d'un cadeau de Noël pour les aînés.

## L'Espace Jeunes

Il a accueilli en moyenne 15 à 25 jeunes les mercredis après-midi et tous les jours pendant les vacances. Laëtitia est aux commandes, suppléée d'octobre à décembre par Antoine en stage de direction. Lucile a complété l'équipe. Au menu des activités : découverte de nouveaux sports, VTT, escalade, soirées repas, ateliers cuisine, parties de « Laser-game ».

## Les activités Périscolaires à l'école des 4 rives

18 enfants ont participé aux activités après les vacances d'automne. Lucas et Julie ont développé le thème « préparons-nous pour l'hiver, les lutins en action » à travers des séquences de jeux, de sports, de création manuelle et d'ateliers culinaires.



## Nouveau conseil d'administration pour l'AGAS

Ont été élues lors de la dernière assemblée générale : Sophie Loupias et Valérie Mosser co-présidentes, Babeth Romiguière vice-présidente, Monique Galibert trésorière, Françoise Afarian trésorière-adjointe, Isabelle Bergougnoux secrétaire, Gaëlle Amalric, Marie Durand, Eliette Giaccobi, Françoise Lecyn et Valérie Séguret administratrices.



## Les autres activités de l'AGAS

Pas de vide grenier de Combelles, pas de thé dansant cette année... gageons que 2021 sera une meilleure année ! Les 14 activités de loisirs proposées, parmi lesquelles certaines nouveautés : mix « pilates/stretching », danse Lindy Hop, ateliers « Phyto bien-être » et cours de Japonais sont interrompues depuis fin octobre. Seules les activités « arts plastiques » et « musique » pour les mineurs ont repris mi-décembre.

## Dernière minute... horaires de la Bouquinothèque

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Bouquinothèque est ouverte le samedi de 14h00 à 15h00.



*Les membres et le personnel de l'association AGAS vous souhaitent une très bonne année 2021, riche de rencontres, d'échanges et de projets*



## Goûter de Noël au RAM

Afin de clôturer cette année 2020 avec un peu de douceur, Cathy Morelle et Tiffany Palaprat ont organisé un goûter de Noël au sein du RAM « Rêve Avec Moi ». Cette matinée empreinte de bonne humeur a été remplie de rires d'enfants ravis de découvrir les jouets déposés par le Père Noël au pied du sapin.

Le Relais d'Assistants Maternels vous propose deux halte-jeux par semaine (Mardi et Vendredi de 8h45 à 11h) à destination des enfants, parents et assistants maternels de la commune. Tiffany peut vous rencontrer le mardi après-midi sur rendez-vous pour toutes questions administratives concernant l'emploi d'un assistant maternel.

Elle est joignable au 06 71 61 42 57.



## Un Noël autrement pour nos aînés

Bien que le traditionnel goûter de Noël des aînés n'ait pu se tenir à cause des conditions sanitaires, le CCAS et la municipalité ont souhaité apporter une attention particulière aux personnes de 85 ans et plus, particulièrement impactées par l'épidémie et qui subissent parfois un isolement forcé. L'accueil fut à la hauteur de la joie des personnes visitées. Au-delà des cadeaux offerts, un coffret de chocolats ainsi qu'un présent fabriqué par les enfants du centre de loisirs, la rencontre a permis de beaux moments d'échanges et de partage. Nos anciens, mémoires vivantes de notre village, se révèlent intarissables sur la vie de la commune, son passé, l'histoire de leurs quartiers, tout cela accompagné parfois de charmantes anecdotes...

Ces visites ont également été l'occasion d'informer les personnes sur l'existence du registre communal des personnes isolées et fragiles ouvert en mairie et sur l'intérêt de se faire inscrire. Ce registre permet une veille particulière sur ce public qui peut avoir besoin d'assistance, mais aussi de permettre aux secours d'être réactifs en situation d'urgence sanitaire, de grand froid ou de canicules exceptionnelles. Le recensement des personnes concernées a été établi d'après les listes électorales, cette liste n'est donc peut-être pas exhaustive. Le CCAS et le secrétariat de la mairie sont disponibles pour recevoir toute information au sujet de résidents qui n'auraient pas été contactés à l'occasion de cette campagne.

## Reprise de la tannerie Arnal

Après plusieurs mois d'inquiétudes sur son avenir, la tannerie Arnal a trouvé un reprenneur en la personne de M. Verdier, déjà exploitant de la mégisserie Alran à Mazamet.

Même si cette activité, historiquement implantée sur Le Monastère, relève strictement de l'entrepreneuriat privée, il n'en reste pas moins que l'image de la commune est fortement liée à sa présence dans le cœur ancien du village. Nous nous réjouissons donc de la conservation des emplois et de la préservation de ce savoir-faire artisanal assez unique qui caractérise ce métier. M. Verdier, par ailleurs président de Fédération Française de la Tannerie Mégisserie, a des belles ambitions et espère, après la mise aux normes de certaines installations, un retour à une activité pleine dans les meilleurs délais. Nous sommes ravis de l'accueillir et lui souhaitons une belle réussite.

## Vos commerces sur la commune



Les Sablés DUHAI  
Fabrication/Vente  
Duhai Frédéric  
8 avenue de l'abbaye  
12000 LE MONASTÈRE  
07/87/61/19/93  
les.sables.duhai12@gmail.com

Fabrication de petits sablés aux différents parfums, les Sablés Duhai est une jeune entreprise qui ne demande qu'à se faire connaître. Retrouvez la sur les marchés ou pour de la vente directe sur la commune.



15 ROUTE DU PUECH  
12000 LE MONASTÈRE  
RESTAURANT  
TÉL. : 05 65 42 63 97

Le restaurant Le Vasco de Gama reste ouvert pour la vente de menus ou plats à emporter



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

## Une employée communale à l'honneur



Gilberte Grégoire a quitté son poste d'agent municipal au début du mois de novembre. Nous aurions aimé fêter son départ et l'accompagner dans ses premiers pas vers une douce retraite bien méritée, mais les circonstances en ont décidé autrement.

Pas de petite cérémonie au cours de laquelle nous aurions pu lui dire combien son départ allait laisser un grand vide et combien son attention bienveillante allait manquer aux enfants de l'école.

Par ce petit mot, le conseil municipal souhaite remercier Gilberte pour son engagement sans faille au service de la collectivité où, pendant plus de 24 années, elle a fait l'unanimité auprès de tous.

Nous lui souhaitons une belle, longue et heureuse retraite.

## Pour mieux vous informer

Désireux de faciliter et moderniser notre communication, nous avons choisi de vous proposer de recevoir des informations par le biais de votre smartphone, tablette ou ordinateur.



Ainsi l'application mobile PanneauPocket nous permettra de vous communiquer arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, événements de la vie quotidienne, manifestations associatives... Depuis chez vous ou en déplacement, vous pourrez rester en lien avec l'actualité de votre commune.

Cette application est actuellement utilisée par plus de 4000 communes et 59 Intercommunalités.

Accessible à tous et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite ni création de compte, ni aucune autre donnée personnelle. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur votre smartphone et mettre en favoris la commune du Monastère, ainsi que plusieurs autres si vous le souhaitez. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site [www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com), afin d'être accessible par et pour tous.

Nous espérons grâce à ce nouvel outil vous tenir plus régulièrement et plus rapidement informés sur la vie de notre commune.

## ARRIVÉE DU TRÈS HAUT DÉBIT (fibre optique)

Le déploiement de la fibre optique par l'opérateur Orange se poursuit sur notre commune. Dans toute la communauté d'agglomération de Rodez, c'est Orange qui déploie le réseau à 100% sur ses fonds propres. De ce fait la commune n'a aucun droit de regard sur la programmation des raccordements. La mairie ne peut donc pas demander à l'opérateur d'intervenir prioritairement sur un quartier ou un lieu-dit. La seule obligation de l'opérateur étant 100% d'abonnés raccordables fin 2022.

Concernant les bâtiments communaux, seule l'école est raccordée, les bâtiments du Puech sont en cours.

Découvrez votre éligibilité à la Fibre et internet ainsi que le déploiement dans votre ville, votre quartier, votre rue :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

## Plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) regroupe l'ensemble des documents contribuant à l'information préventive et à la protection de la population en cas de survenance d'un phénomène climatique exceptionnel ou de tout autre événement de sécurité civile.

Réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes. Sur Le Monastère c'est le risque lié aux crues des rivières Aveyron et Briane qui est repéré et nécessite la mise en place de ce plan.

Ainsi, les personnes situées en zone potentiellement inondables, qu'elles soient propriétaires ou locataires, ont été contactées par les services de la mairie afin qu'elles communiquent leur numéro de téléphone. L'objectif est de pouvoir les informer dès qu'une alerte nous est adressée par la Préfecture. Toutefois, certains habitants n'ont pas répondu à notre demande. Si vous pensez être situé dans cette zone et que vous n'avez pas été contacté ou n'avait pu répondre à notre première demande, n'hésitez pas à vous rapprocher des services municipaux.